

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		CHIRURGIEN-DENTISTE REMPLAÇANT												
Nature de l'activité (1)		12 Adhérents								Code activité pour les praticiens médicaux				
N° SIRET		si exercice en société (2) AV								Nombre d'associés AS				
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK				d'après les règles «créances-dettes» AL								
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe		CV	Taxe incluse		CW	Non assujetti à la TVA			AT <input checked="" type="checkbox"/>			
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion AN		Nombre de salariés		AP	Salaires nets perçus		AR				
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA												
R E C E T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①.....										AA	89 723	110,19 %
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients ②.....										AB		
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés L.....) ③.....										AC	8 299	10,19 %
	4	Montant net des recettes.....										AD	81 424	100,00%
	5	Produits financiers ④.....										AE	1 415	1,74 %
	6	Gains divers ⑤.....										AF		
	7	TOTAL (lignes 4 à 6).....										AG	82 839	101,74 %
D É P E N S E S	8	Achats ⑥.....										BA	5 972	7,33 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature ⑦.....								BB			
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière).....								BC			
	11	Impôts et taxes ⑧	Taxe sur la valeur ajoutée.....								BD			
	12		Contribution économique territoriale.....								JY	245	0,30 %	
	13		Autres impôts.....								BS	186	0,23 %	
	14	⑧ Contribution sociale généralisée déductible.....										BV	2 262	2,78 %
	15	Loyer et charges locatives.....										BF		
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨.....										BW		
	17	Entretien et réparations.....											766	0,94 %
	18	Personnel intérimaire.....											440	0,54 %
	19	Petit outillage ⑩.....												
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité.....												
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪.....											1 413	1,74 %
	22	Primes d'assurances.....											225	0,28 %
	23	Frais de véhicules ⑫.....											3 245	3,99 %
24	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>).....											891	1,09 %	
25	Autres frais de déplacements (voyages...).....													
26	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 8 406 dont facultatives BU 890										BK	9 296	11,42 %	
27	Frais de réception, de représentation et de congrès											1 218	1,50 %	
28	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone.....											1 392	1,71 %	
29	Frais d'actes et de contentieux.....													
30	Cotisations syndicales et professionnelles.....										BY	450	0,55 %	
31	Autres frais divers de gestion.....											378	0,46 %	
32	Frais financiers ⑭.....										BN			
33	Pertes diverses ⑮.....										BP			
	33	TOTAL (lignes 8 à 32).....										BR	37 874	46,51 %

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

CHIRURGIEN-DENTISTE REMPLAÇANT

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

12 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)				CA	44 965	55,22 %
	35	Plus-values à court terme ¹⁶				CB			
	36	Divers à réintégrer ¹⁷				CC	567	0,70 %	
	37	Bénéfice Ste civile de moyens ¹⁸				CD			
	38	TOTAL (lignes 34 à 37)				CE	45 532	55,92 %	
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)				CF			
	40	Frais d'établissement ¹⁹				CG			
	41	Dotation aux amortissements ²⁰				CH	283	0,35 %	
	42	Moins-values à court terme				CK	18	0,02 %	
	21	Divers à déduire		dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	dont abondement sur l'épargne salariale	CT		
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficits Ste civile de moyens ¹⁸				CM			
45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	301	0,37 %		
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)				CP	45 231	55,55 %		
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :			CX			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :			CY			
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :			CZ			
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :			AU			
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			9 017			
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.